

Luxembourg, le 23 juillet 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE « Rapport d'activités 2023 »

Le plus grand bailleur social du pays

Avec quelques 4.453 logements mis sur le marché, dont 479 unités réalisées pour l'État et les Institutions, 1.736 unités destinées à la vente, et 2.238 unités réservées à la location, le Fonds du Logement gère le plus grand parc locatif abordable du pays, répondant aux besoins et à la situation financière de plus de 5.000 habitants.

En tant que bailleur social, il est en charge de l'accompagnement social et financier des ménages occupants, de l'entretien et la rénovation régulière des 2.238 unités de logements louées, et de la maintenance préventive et curative de ses résidences.

Il travaille également à favoriser l'accès à la propriété par la vente de logements aux ménages bénéficiant d'une prime d'acquisition ou de construction. Les terrains sur lesquels sont construits les biens sont cédés dans le cadre d'un droit d'emphytéose d'une durée de 99 ans. Le Fonds se réserve un droit de rachat en cas de revente du bien pendant toute la durée du droit d'emphytéose.

45 ans de travaux en faveur du développement du logement abordable

Depuis 1979, le Fonds du Logement aménage et construit des lieux de vie afin de permettre aux ménages à revenus modestes d'accéder à un logement correspondant à leurs besoins, de vivre sous un toit durablement et convenablement, tout en veillant à une mixité sociale.

Fervent acteur du développement de l'habitat et de l'urbanisme durable, il valorise les critères économiques, sociaux et environnementaux dans la passation des marchés publics de ses projets de construction ou de transformation du patrimoine bâti. Il travaille également à son empreinte écologique en appliquant systématiquement des critères de durabilité dans le cadre de ses réalisations et de la rénovation énergétique de l'ensemble de son parc immobilier.

En 2023, il a investi à hauteur de 175 M€ et augmenté le nombre de marchés publics pour la construction de logements abordables. En complément, il a travaillé sur l'acquisition de 186 unités de logement en Vente en l'État Futur d'achèvement et a procédé au démarrage de deux projets d'envergure, avec le début des travaux de construction du quartier « Wältgebond » à Mamer et les travaux d'assainissement du quartier « Wunne mat der Wooltz » à Wiltz.

L'humain au cœur des projets

Le Fonds est aujourd'hui doté d'une vision claire et inspirante, renforcée par des valeurs communes et des principes partagés afin d'orienter les actions vers un objectif commun :

*« Être la référence en matière de logements abordables
avec un fort impact sociétal et une approche centrée sur l'humain. »*

En 2023, des initiatives novatrices ont été promues, mobilisant les expériences et le savoir-faire des collaborateurs afin de développer de nouveaux concepts œuvrant sur le sujet de l'inclusion sociale. De nombreux échanges ont été menés afin de planifier le « vivre ensemble » dans les quartiers existants et futurs, ayant conduit à la création d'un premier tiers-lieu destiné à favoriser les rencontres et renforcer le lien social au cœur du quartier « Eescherschmelz » à Luxembourg.

De nombreux projets de développement interne ont également été menés afin d'améliorer la gouvernance, d'augmenter les compétences et d'assurer un meilleur pilotage stratégique. La mise en œuvre de la loi modifiée du 7 août 2023 offre une meilleure accessibilité au logement abordable et la reconnaissance du rôle et responsabilités du Fonds en tant que premier bailleur public du pays.

Le Fonds du Logement bénéficie désormais d'un poids et d'un impact significatifs dans le tissu économique national. Ses efforts se poursuivent encore afin de répondre à la demande croissante de logements abordables et améliorer ses services aux habitants de ses logements.

Consulter le rapport d'activités 2023 : https://fondsdulogement.lu/sites/default/files/publications/2024-07/FDL_Rapport%20annuel_2023.pdf